



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2022-025

PUBLIÉ LE 27 JANVIER 2022

Sommaire

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie / Pôle accueil courrier

74-2022-01-27-00004 - Arrêté DSDEN SG MCBM 2021-0020 relatif à la modification de la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie (4 pages)

Page 3

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-01-27-00004

Arrêté DSDEN SG MCBM 2021-0020 relatif à la
modification de la composition nominative du
comité technique spécial départemental de la
Haute-Savoie



Direction des Services Départementaux
de l'Education Nationale
de la Haute-Savoie
Secrétariat Général

Références: SG/MCBM

Annecy, le 21 janvier 2022

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2021-0020

relatif à la modification de la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat et notamment son article 31 ;

VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale modifié, en ses articles 6 et 7 ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,

VU l'arrêté SG n° 2019-06 du 21 décembre 2018 relatif à la composition des comités techniques spéciaux départementaux de l'académie de Grenoble

VU les propositions des organisations syndicales

VU l'arrêté rectoral SJC n°2020-45 du 25 août 2020 donnant délégation de signature à Mme Mireille Vincent directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/MCBM/2021-0013 du 31 août 2021 est modifié ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

TITULAIRES

Mme VINCENT Mireille, directrice académique
Mme BÉBIN-MÉHAULT Marie-Christine, secrétaire générale

REPRESENTANTS DES FEDERATIONS SYNDICALES

FSU :

Titulaires

Mme BOUNEMOURA Zahia
M. LECOMTE Sylvain
Mme JOURNAUD Corinne
M. LOMBARD Benjamin

Suppléants

M. DOMERGUE Philip
M. RIMET Pascal
M. FOURNEYRON Mathieu
M. CHARTON Jean-Luc

SGEN-CFDT :

Titulaires

Mme PENEAU-KEMPF Marie-Luce
Mme UNAL Véronique
Mme BONMARIN Sandrine

Suppléants

Mme JORAT Véronique
M. ASSOUS Julien
M. FONTAINE Claude

UNSA :

Titulaires

M. FUSS Emmanuel
M. JOLY Julien

Suppléants

M. FRANCOIS Jean-Michel

Cité administrative – 7 rue Dupanloup – 74040 ANNECY CEDEX – Tél : 04 50 88 41 58 -
courriel : ce.ia74@ac-grenoble.fr - site web: www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/

Mme BUISSON Catherine

FNEC-FP-FO :

Titulaire

M. Franck GACHET

Suppléant

Mme HAMEL Julie

Article 2 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/MCBM/2021-0013 du 31 août 2021.

Article 3 : Madame la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique
des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie


Mireille VINCENT

